

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le 17 janvier 2017, à laquelle sont présents formant quorum :

| | |
|---|---|
| Madame la mairesse | Louise Gallant |
| Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers | Sophie Astri, district n° 1 Claude Lamontagne, district n° 2 Linda Lalonde, district n° 3 Éric Jutras, district n° 4 Guy Lamothe, district n° 5 Normand Aubin, district n° 6 |
| Est également présent monsieur | Matthieu Ledoux, CPA, CGA, Directeur général et secrétaire-trésorier |

23-01-17

ADOPTION DU BILAN 2016 ET MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION 2016-2017-2018 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie a présenté un plan d'action à l'égard des personnes handicapées, qui répond aux exigences de « *la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* » (article 61.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à rendre accessibles les différents services municipaux à tous ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est dotée d'un plan triennal et s'est fixé des objectifs à court et moyen terme, dans le but d'offrir des services plus inclusifs.

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Linda Lalonde
ET RÉSOLU**

QUE le conseil municipal adopte le bilan 2016 et la mise à jour du plan d'action 2016-2017-2018 à l'égard des personnes handicapées préparés en décembre 2016 par le service des loisirs, de la culture et vie communautaire afin de permettre l'accès des différents services municipaux à ses citoyens, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

(Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers)

**Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 18 janvier 2017**

**Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

/kg



**Bilan 2016 et mise à jour du
plan d'action 2016-2017-2018
à l'égard des personnes handicapées**

Mise à jour février 2017

2199, boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction, mot du conseil municipal..... | 3 |
| Le comité de suivi | 3 |
| Obstacles rencontrés et soulevés par les citoyens..... | 4 |
| Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Sainte-Sophie..... | 5 |
| Champ d'intervention : Administration..... | 5 |
| Champ d'intervention : Accessibilité des lieux et des édifices | 6 |
| Champ d'intervention : Communication | 7 |
| Champ d'intervention : Transport | 8 |
| Champ d'intervention : Signalisation et stationnement..... | 9 |
| Champ d'intervention : Sécurité en milieu résidentiel..... | 10 |
| Champ d'intervention : Emploi..... | 10 |
| Champ d'intervention : Loisirs, sports et culture | 11 |
| Annexe 1 | 12 |
| Annexe 2 | 18 |

Introduction

De nos jours, nous vivons dans une société où la diversité fait partie intégrante des familles québécoises. Tant au niveau social, que culturel et même physique, les différences font la beauté d'une communauté. Nous devons considérer ces atouts, car ils sont une richesse et contribuent au rayonnement de notre municipalité.

Conjointement aux objectifs de la politique familiale, favoriser l'accessibilité des services offerts aux citoyens est une valeur importante. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées se veut inclusif.

Le conseil municipal est fier de mettre de l'avant ce plan au bénéfice des citoyens à part entière, peu importe leur différence. Des améliorations nécessaires qui nous tiennent à cœur afin que tous puissent jouir d'un environnement accessible pour leur bien-être et profiter des services publics.

Le conseil municipal

Pour faire suite aux recommandations de l'Office des personnes handicapées du Québec, la Municipalité de Sainte-Sophie est fière de vous présenter son bilan 2016 et sa mise à jour du plan d'action 2016-2017-2018 à l'égard des personnes handicapées qui répond aux

exigences de « *la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* ». Article 61.1

Les modifications et ajustements ont été apportés au plan d'action triennal avec un souci de faire participer un plus grand nombre d'acteurs significatifs de notre communauté. La Municipalité s'engage à rendre accessibles les différents services municipaux à tous les Sophiens et les Sophiennes ayant des incapacités motrices ou intellectuelles.

Le comité de suivi

Le comité de suivi se compose de personnes issues de divers secteurs et milieux afin d'avoir une vision globale, des regards différents et aussi de l'expertise à plusieurs niveaux.

Employés municipaux : Johanna Fontaine et Martin Paquette (service des loisirs, culture et vie communautaire), Brigitte Leroux (urbanisme), Martin Pagé (travaux publics), Pascal Grenier (service sécurité incendie), Sophie Plouffe (finances et direction), Sandra Lévis (communications).

Élues : Linda Lalonde et Sophie Astri, conseillères municipales

Citoyennes concernées par les problématiques d'accessibilité: Chantale Boisvert, Sara-Claude Racicot

Experts externes : Le Bouclier, Le Florès, CLSC.

Obstacles rencontrés et soulevés par les citoyens

Dans le journal d'information municipale Le Contact de chez nous de septembre 2016, un appel aux citoyens désirant s'impliquer a été lancé. Cette publication a permis l'inclusion de personnes directement touchées par les enjeux d'accessibilité universelle.

Lors de quelques entretiens téléphoniques ou en personnes, nous avons noté les difficultés au quotidien chez certains citoyens en fauteuil roulant ou parents d'enfants polyhandicapés. Nous avons pris contact avec les divers organismes qui servent cette clientèle pour d'une part connaître l'état des lieux, mais aussi pour mieux comprendre leur mission. Cet exercice nous a permis de consolider nos collaborations.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Sainte-Sophie

- Légende :**
- x Action déjà réalisée
 - x Action à réaliser
 - \$ Action nécessitant une implication budgétaire faible
 - \$\$ Action nécessitant une implication budgétaire moyenne
 - \$\$\$ Action nécessitant une implication budgétaire élevée

Champ d'intervention : Administration

Objectif : Mise à jour du plan d'action triennal.

Obstacles soulevés : Connaissance partielle du milieu de la part des membres du comité, enjeux reliés aux personnes handicapées non prioritaires et oubliées dans différents départements.

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|---|---|------------|------|------|----------------------|--|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Élaboration du plan d'action triennal. | Loisirs, culture et vie communautaire, communications | x | x | | N/A | — Mettre à la disposition des citoyens sur le web en janvier 2017. — Adoption par le conseil municipal en janvier 2016. |
| Élaboration du bilan annuel. | Loisirs, culture et vie communautaire | x | x | x | N/A | -Mettre à la disposition des citoyens sur le web chaque année. |
| Mettre sur pied un comité consultatif qui se rencontrera annuellement. | Loisirs, culture et vie communautaire, incendie, travaux publics, urbanisme, direction générale, conseil municipal. | | X | x | \$ | -Rencontre le 6 décembre 2016. Cela a permis de mieux expliquer la démarche, de rendre compte de nos obligations et de ce qui a été réalisé. -Prochaine rencontre en avril 2017 Revue du plan d'action et implication de nouveaux membres. |
| Sensibilisation des élus municipaux et de la direction générale à la réalité des personnes handicapées par une activité qui aura lieu pendant la semaine des personnes handicapées. | Loisirs, culture et vie communautaire | | x | x | \$ | -1 ^{er} au 7 juin de chaque année. Une activité de sensibilisation sera organisée en 2017 et en 2018. |

Champ d'intervention : Accessibilité des lieux et des édifices

Objectifs : Favoriser l'accessibilité des lieux et des édifices.

Obstacles soulevés : Les accès sont parfois difficiles dans plusieurs commerces, organismes communautaires et édifices municipaux. Ex. : porte automatique qui s'ouvre du mauvais côté au Tim Horton, trottoir pour circuler en fauteuil roulant trop étroit au Jean Coutu, pente trop abrupte de la rampe d'accès aux Cercles de fermières, comptoir trop haut pour le service à la clientèle à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|--|---|------------|------|------|----------------------|---|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Faire la requête au Bouclier pour une évaluation des édifices et des parcs municipaux. | Loisirs, culture et vie communautaire | | X | | N/A | Nous repoussons le délai pour cette action à 2017 plutôt que 2016. Si nous avons des questions, OPHQ peut nous renseigner. |
| Produire un devis des travaux avec échéancier et priorisation des travaux à effectuer sur l'accessibilité des bâtiments municipaux. | Service incendie/consultants/ Travaux publics, urbanisme | | | X | \$ | |
| Sensibiliser les nouveaux promoteurs lors de la construction de nouveaux bâtiments et lieux publics par rapport à l'accessibilité universelle. | Service d'urbanisme | X | x | x | \$ | -Ajouter une note spécifique dans le formulaire de permis de construction. -Faire un suivi lors des visites sur les chantiers. |
| Examiner la possibilité de faire installer deux feux sonores sur le territoire sophien. (montée Masson et montée Morel) | Travaux publics, direction générale, MTQ | | | x | \$ | - Se renseigner davantage auprès de la MTQ. - Prévoir l'installation de feux sonores lors de l'implantation de nouveaux feux de circulation. |
| Faciliter l'accès aux toilettes à l'hôtel de ville pour personnes handicapées en avisant le personnel d'accompagner les citoyens qui en ont de besoin. | Administration générale | X | x | x | N/A | -Bien que les installations soient conformes, quelques portes doivent être ouvertes par une tierce personne. |

Champ d'intervention : Communication

Objectif : Favoriser la communication avec tous les Sophiens

Obstacle soulevé : Les citoyens sont peu informés de ce qui est à leur disposition concernant l'accessibilité universelle.

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|---|---|------------|------|------|----------------------|---|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Offrir un suivi de toutes les requêtes provenant des personnes handicapées. | L'ensemble des services | X | x | x | N/A | Les délégués des services siégeant à un comité ont le devoir d'informer l'ensemble de leurs collègues à propos des mesures du plan d'action présent. |
| À l'aide d'un logo, indiquer quand une activité de loisir est accessible pour une personne ayant une incapacité | Loisirs, culture et vie communautaire | | x | x | \$ | Ajouter le logo dans la programmation des activités des loisirs, dans le journal Le Contact de chez nous, sur le web. 19 février 2017, Fête des neiges. |
| Publier le plan d'action sur les différents réseaux sociaux et site internet de la Municipalité. | Communications | | x | x | N/A | Site internet, aussitôt que le plan d'action sera adopté par le conseil municipal. |
| Sensibiliser les organismes communautaires à informer leurs membres et les citoyens de l'accessibilité des personnes handicapées à leurs activités dans leurs publicités. | Loisirs, culture et vie communautaire, et communication | | x | x | N/A | Lorsque les organismes envoient leurs publications à mettre dans Le Contact de chez nous, le service des communications demandera si des actions inclusives sont prévues pour les personnes handicapées et ajoutera au besoin le symbole. Lors de la rencontre saisonnière de la F.O.C. (Fédération des organismes communautaires de Sainte-Sophie) en juin 2017, informer les représentants des 32 organismes. |
| Publiciser les activités lors de la semaine de sensibilisation du 1 ^{er} au 7 juin et tous autres sujets pertinents concernant des nouvelles mesures. | Communication | | X | X | N/A | Site internet et « Le Contact de chez nous » et affiches. |

| | | | | | | |
|---|--|--|---|---|----|--|
| Publiciser le fait que la centrale 911 possède 3 appareils de télécommunications pour personnes sourdes et malentendantes pour les communications au centre d'urgence 911. | Communications, service sécurité incendie | | x | x | \$ | Site internet « Le Contact de chez nous » |
| Sensibiliser les commerçants et les organismes à propos des chiens Mira. Démystifier leur rôle pour qu'ils soient les bienvenus dans les établissements publics et les commerces. | Administration générale, communications, loisirs, culture et vie communautaire | | x | x | \$ | Un communiqué transmis via la correspondance avec les commerçants, les industries et organismes. |

Champ d'intervention : Transport

Objectif : Améliorer l'offre en transport

Obstacles soulevés : N/A

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|---|---|------------|------|------|----------------------|---|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Voir à une constante bonification et évaluation du transport adapté sur le territoire. | Direction générale / TAC / conseil municipal | | x | x | \$ | Concerter les municipalités de Prévost, Saint-Colomban de Saint-Hippolyte et autres municipalités de la région. |
| Faire la promotion du transport adapté collectif. | Communication, TAC | x | x | | N/A | Visibilité sur le site web depuis 4 ans et dans « Le Contact de chez nous » à venir. |
| Faciliter l'accès aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité à des activités socialisantes. | Direction générale, conseil municipal, organisme communautaire le Réveil amical | x | x | x | \$\$ | Depuis plusieurs années, la Municipalité défraie les coûts reliés au transport (entre 20 à 30 personnes à ayant une incapacité liée à la mobilité) chaque semaine. Cette initiative permet à ces gens de sortir de l'isolement et de prendre part à des activités de loisirs sans contrainte de transport. |

Champ d'intervention : Signalisation et stationnement

Objectif : Faciliter l'accès des personnes ayant une incapacité

Obstacles soulevés : N/A

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|--|--|------------|------|------|----------------------|---|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Faire une campagne de sensibilisation pour expliquer les panneaux de signalisation pour les personnes sourdes, auprès de la population sophienne. (Semaine québécoise des personnes handicapées.) | Communications | | X | X | \$ | Possibilité de tenir cette campagne sur le web. Inviter les organismes partenaires (impliqués auprès des personnes handicapées) à la Journée du Sophien. |
| Porter attention à la signalisation en lien avec les stationnements pour personnes handicapées. Faire des suivis lors des inspections. | Urbanisme | X | x | x | \$ | S'assurer que tout nouvel espace de stationnement municipal en soit doté. Le service d'urbanisme s'assure depuis quelques années qu'une place soit réservée pour les personnes. |
| Lors des inspections pour les émissions de permis : sensibilisation auprès des entreprises et industries déjà existantes concernant les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. | Urbanisme | | x | x | N/A | L'inspecteur communiquera les recommandations aux demandeurs de permis. |
| Nouvelle disposition relative aux cases de stationnement pour personnes handicapées. | Urbanisme | | x | | | Vers juin 2017 |

Champ d'intervention : Sécurité en milieu résidentiel

Objectif : Assurer une intervention adéquate lors d'une situation d'urgence chez les personnes handicapées

Obstacle soulevé : Le service de service sécurité incendie possède peu d'information au sujet des personnes handicapées sur son territoire.

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|--|--|------------|------|------|----------------------|--|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Tenir à jour le recensement des personnes handicapées par le service sécurité incendie. | Service sécurité incendie | x | X | X | N/A | Implantation du programme confidentiel : Secours adapté en 2014 Voir annexe 1 Augmenter le nombre d'inscriptions au programme. Faire du porte-à-porte pour de la sensibilisation auprès de la population générale. Entretenir des liens avec les partenaires du milieu, le Flores, le Bouclier et autres |
| Partage de l'information entre la Sûreté du Québec et le service incendie sur les personnes handicapées. | Service sécurité incendie | x | x | x | \$ | Les informations sont partagées seulement lors d'un appel au 911. Le service incendie s'est doté du logiciel Bee One solution- gestion incendie en 2012. |

Champ d'intervention : Emploi

Objectif : Offrir des chances équitables.

Obstacle : N/A

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|---|--|------------|------|------|----------------------|--|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| La Municipalité s'engage, dans la mesure du possible, d'adapter le poste de tous employés dont la condition changerait. | Direction générale | N/A | X | X | \$\$ | Aucun cas n'a été recensé à cet effet en 2016. |
| La Municipalité s'engage à adapter l'environnement de travail dans le cas de l'embauche d'une personne handicapée | Direction générale | | x | x | \$\$ | |

Champ d'intervention : loisirs, sports et culture

Objectif : Promouvoir l'offre de services en matière de loisirs adaptés.

Obstacles soulevés : Comptoir avec ordinateurs trop hauts à la bibliothèque, portes non automatiques à la bibliothèque et au service des loisirs, culture et vie communautaire offre de service en loisirs adaptés faible.

| Actions prioritées | Responsables administratifs ou partenaires | Échéancier | | | Incidence budgétaire | Commentaires |
|--|--|------------|------|------|----------------------|---|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | | |
| Modifier la hauteur des comptoirs des postes informatiques à la bibliothèque pour les rendre accessibles aux personnes en fauteuil roulant. | Loisirs, culture et vie communautaire | x | | | \$\$ | Fait le 12 décembre 2016. |
| Maintenir le programme d'accompagnement en camp de jour par des animateurs spécialisés pour les jeunes. | Loisirs, culture et vie communautaire | x | x | x | \$ | De plus, la Municipalité exigera une formation DAFA, dans laquelle une section est réservée pour les enfants à besoins particuliers. |
| S'engager à prioriser des lieux accessibles et apporter les modifications au besoin pour la tenue de cours et ateliers donnés par la Municipalité. | Loisirs, culture et vie communautaire | x | x | x | \$ | La plupart de nos pavillons sont accessibles pour tous. Une demande d'aide financière sera déposée au Fond d'accessibilité (fédéral) dès l'appel de projets pour changer les portes pour des portes automatiques au service des loisirs et à la bibliothèque. |
| Faciliter l'utilisation des modules de jeux dans les parcs pour les enfants et leur famille avec des troubles du langage. | Loisirs, culture et vie communautaire, travaux publics | | x | x | \$ | Ajouter des panneaux à pictogrammes où l'enfant ayant une incapacité de la parole ou du langage peut pointer son intérêt pour glisser, se balancer, grimper, etc. Voir annexe 2 |
| Sensibiliser les professeurs d'activités sportives et culturelles à la réalité des personnes handicapées. | Loisirs, culture et vie communautaire | x | x | x | N/A | En danse nous accueillons déjà des participants ayant une incapacité physique. Nous souhaitons intégrer davantage cette clientèle dans les autres cours et ateliers. Nous encourageons les initiatives des professeurs en ce sens. |
| Achat de livres adaptés; par exemple, livres sonores et livres en gros caractères. | Loisirs, culture et vie communautaire (bibliothèque) | | x | x | \$\$ | Une section sera réservée pour ces livres à la bibliothèque. |
| Organisation de l'espace plus facilitant lors des grands événements comme la fête de la famille ou la fête des Neiges | Loisirs, culture et vie communautaire | x | x | x | N/A | Un espace de stationnement est prévu et réservé à proximité des sites d'événements. |

PRÉVENTION DES INCENDIES

PROGRAMME SECOURS ADAPTÉS



JUIN 2014

Table des matières

| | |
|-------------------------------------|---|
| <i>Avant-propos</i> | 3 |
| <i>But du programme</i> | 3 |
| <i>Personnes visées</i> | 3 |
| <i>Mode de fonctionnement</i> | 4 |
| <i>Promotion du programme</i> | 4 |
| <i>Formulaire</i> | 4 |
| <i>Annexe</i> | 5 |

Avant propos

Le service de sécurité incendie a pour devoir à veiller à la sécurité, secourir les gens victime d'accident, le sauvetage des personnes sinistrées et à leur évacuation d'urgence. Pour ces raisons le service de sécurité incendie a décidé de mettre en place le programme de secours adaptés.

But du programme

Le présent programme est un système de gestion informatisé qui permet au service de sécurité incendie d'avoir accès à tout renseignement pertinent lors d'appels à l'aide émanant des personnes inscrites au fichier. Grâce à ce système, les intervenants (pompiers) sont informés avant même d'arriver sur les lieux d'un sinistre, de la présence possible d'une personne dont la condition peut nécessiter une assistance particulière ainsi que des mesures spéciales à prendre au cours d'une évacuation.

Ce programme vise à apporter aux personnes nécessitant un Secours adapté notre aide lors d'intervention d'urgence nécessitant une évacuation des lieux. Nous pouvons donc, le cas échéant, agir avec toute la diligence que nos interventions demandent ainsi qu'avec tout le doigté auquel ces personnes sont en droit d'obtenir.

Avec ce programme, nous espérons recueillir les informations pertinentes pour répondre avec soins à une clientèle ayant besoin d'une aide particulière du fait même augmenter la sécurité des habitants de la Municipalité de Sainte-Sophie.

Personnes visées

Le programme s'adresse à toutes les personnes éprouvant des limites dans leur mobilité (personnes âgées ou handicapées) et toute personne ayant une incapacité.

Les personnes demeurant dans les centres spécialisés avec soins n'ont pas à s'inscrire au programme, car ces établissements sont déjà considérés dans notre système informatique comme abritant plusieurs personnes nécessitant de l'aide pour l'évacuation.

Mode de fonctionnement

Toute personne désirant voir ses coordonnées inscrites au fichier confidentiel du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Sophie pourra adhérer gratuitement à ce programme en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de la Municipalité dans l'onglet service sécurité incendie ou en téléphonant au service de service sécurité incendie.

Dès réception de la demande, nous procéderons à l'étude du dossier et nous confirmerons par écrit au requérant la date d'adhésion au programme « SECOURS ADAPTÉ ».

Les données recueillies seront mises en mémoire et traitées conformément aux dispositions de la Loi d'accès à l'information. L'information contenue dans le fichier du service de sécurité incendie de Sainte-Sophie est strictement confidentielle et ne peut être utilisée à d'autres fins que celle visant à assurer la sécurité des personnes en cas de sinistre.

Dès lors, les personnes inscrites au fichier sont priées de nous informer de tout changement utile (évolution dans l'état de santé, changement d'adresse, de numéro de téléphone, etc.) afin que les modifications nécessaires soient apportées au fichier.

La seule responsabilité des personnes inscrites à ce programme est de faire un suivi annuel avec le service de sécurité incendie pour une mise à jour de leur dossier.

Promotion du programme

Pour publiciser le programme, sur le site web de la Municipalité sera inscrit comme nouveauté sur la page d'accueil et via le journal municipal le contact de chez nous. Nous allons contacter les différents organismes dans la région pour faire la promotion du programme.

Nous comptons également sur les membres du service de sécurité incendie, lors d'appel d'urgence, aux différents kiosques de prévention lors des activités de la municipalité et lors de visite de prévention pour propager l'information concernant au programme de secours adapté.

Formulaire

Le formulaire a été créé pour recueillir les informations minimales que le service de sécurité incendie a besoin pour porter une assistance adéquate aux personnes ayant des besoins particuliers en cas de sinistre ou d'évacuation d'urgence.

En annexe vous trouverez un exemple de ce formulaire.

Annexe 2

Exemple de pictogrammes pour parc.

